

SYNTHESE ATELIER SERIE 7-3 MARDI A-MIDI

Plus de coordination régionale

La constitution d'une coordination régionale doit répondre à un réel besoin. Aussi est-il nécessaire de réaliser une enquête sur les attentes et les besoins des acteurs sur un territoire. Cela permet d'identifier les acteurs existants (organismes, réseaux, associations) et les forces en présence sur le territoire (par exemple les compétences techniques et opérationnelles).

Une coordination régionale peut se fixer un ensemble d'objectifs :

La circulation de l'information.

L'échange et le transfert d'expériences ; le suivi et l'évaluation des actions.

La mise en place d'une ingénierie de projets.

La définition de la stratégie à adopter pour le bon fonctionnement d'une coordination régionale, un coordinateur est nécessaire. Il doit à la fois effectuer l'inventaire pré-cité, faciliter la communication en interne et en externe ou bien encore identifier les têtes du réseau.

La stratégie comprend un ensemble de points :

Communication (comme pour la JMO).

Inventaire des forces en présence sur le terrain.

Recensement d'expériences de chacun

Identification des besoins en vue de rechercher les moyens nécessaires pour réaliser les actions.

Recherche de synergie et de mutualisation de moyens.

Les participants à l'atelier ont souligné les conditions de bon fonctionnement d'une coordination régionale :

Bien positionner les coordinations régionales dans l'organigramme du Réseau. Cet organigramme n'est pas connu.

Donner du poids à ces coordinations afin qu'il y ait une reconnaissance réciproque.

Remarque importante :

Les participants à l'atelier regrettent le manque de visibilité sur l'organisation générale et opérationnelle du Réseau.

